

CYCLE DE CONFÉRENCES
ORGANISÉ PAR LE LABORATOIRE *triangle*

AMPHITHÉÂTRE
DE L'UNIVERSITÉ
DE LYON
18H / 20H

JANVIER ET NOVEMBRE 2015

RÉFLÉCHIR APRÈS ...



AMPHITHÉÂTRE
UNIVERSITÉ DE LYON
90, rue Pasteur
69007 Lyon

15 décembre 2015 / 19 janvier 2016
9 février 2016 / 1^{er} mars 2016
22 mars 2016 / 5 avril 2016

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
www.aprescharlie.sciencespo-lyon.fr

DIRECT ET PODCAST : <http://wikiradio.cnrs.fr>

UNIVERSITÉ DE LYON

ENS DE LYON / ENS MEDIA / CRÉDITS PHOTOS : JULIEN ESPIO ©



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON



JANVIER ET NOVEMBRE 2015

RÉFLÉCHIR APRÈS ...



INTRODUCTION

Après les attentats du 13 novembre, nous avons pensé – comme nous l’avons déjà pensé en janvier après les attentats contre Charlie Hebdo et l’Hyper Cacher – qu’il est du devoir de l’Université de participer à la réflexion nécessaire sur le sens et les effets géopolitiques, politiques et sociaux de ces événements, en partageant les éléments de réponse que nous avons pu élaborer au cours de nos travaux de recherche. Nous proposons donc un nouveau cycle de conférences publiques, sous l’égide de l’Université de Lyon, avec l’aide du laboratoire Triangle.

Après les 7 et 9 janvier 2015, nous avons jugé nécessaire de réagir dans l’urgence. Les événements nous avaient cueillis impréparés, désemparés, face à un contexte que tous pourtant voyaient évoluer avec inquiétude. Ce qui s’est passé depuis (Thalys, Paris 13 novembre 2015...) n’a fait, hélas, que confirmer ces inquiétudes et renforcer l’exigence d’un effort de pensée. En tant que chercheurs et chercheuses, universitaires, mais surtout en tant que citoyens et citoyennes, tous ces événements nous rappellent violemment à notre ignorance, à notre indétermination ou à un sentiment d’impuissance à la fois réel et confortable devant la complexité des phénomènes politiques et sociaux.

En faisant surgir la mort dans notre quotidien, les événements de janvier et de novembre ne nous laissent plus le choix. Ils sont l’occasion d’affronter des questions qui nous concernent mais que nous n’avons pas encore, à ce jour, les moyens de formuler, d’articuler, de penser et, plus encore, de partager dans un espace public. Et ce que les mobilisations de janvier nous ont montré, c’est au moins qu’un espace public demandait à exister. En tant que citoyens, mais surtout cette fois en tant que chercheurs, il est de notre devoir de répondre à cette demande, en allant puiser dans nos propres forces et en mettant au premier plan le temps de l’écoute et de la réflexion.

Au-delà de la ponctualité des événements, ces questions font écho à un contexte à la fois national et international qu’il s’agit d’analyser en ayant recours à des instruments et des méthodes qui sont à notre disposition.

Pour la première année du cycle, nous avons donc réuni des chercheurs lyonnais issus de différentes disciplines, pour proposer une multiplicité d’approches : ainsi la conférence de Philippe Corcuff, ancien chroniqueur à Charlie Hebdo, se voulait plus ancrée dans le témoignage, alors que les interventions des sociologues Daniel Frandji et Valérie Sala Pala sur l’école et le droit au logement rendaient compte d’un contexte national d’inégalités et de discriminations. Makram Abbès nous avait quant à lui proposé un retour sur les sources historiques et textuelles de l’islamisme,



- • • Jean Kempf et Vincent Michelot une étude comparée des notions de « liberté d'expression » et de « liberté de culte » en France et aux États-Unis, enfin Emmanuel Taïeb avait dégagé les enjeux historiques des théories du complot.

Cette année nous ferons encore appel à des chercheurs et à des chercheuses de différents horizons disciplinaires : Abdellali Hajjat proposera une intervention sur l'islamophobie et l'antisémitisme, Makram Abbès reviendra sur le problème de la guerre en Islam ; la sociologue Yasmine Bouagga et la juriste Karine Roudier aborderont respectivement les questions des radicalisations en prison et des cadres juridiques des luttes anti-terroristes. Avec Haoues Seniguer, le contexte d'analyse sera élargi pour poser la question de la violence totale de Daech ; Claude Gautier évoquera enfin la dimension affective et émotionnelle de certaines des réactions à ces événements.

Il nous a semblé plus important que jamais de maintenir l'initiative « **Réfléchir après...** », parce que toute réflexion ne peut s'inscrire que dans un temps continu, intégrant petit à petit les éléments qui débordent les événements en amont et en aval – dans la reconstruction nécessaire d'un contexte social qui s'enracine dans le temps long de l'histoire, et dans la réaction tout aussi nécessaire aux éléments qui chaque jour, dans l'actualité, nous y ramènent. Entre réflexion et réaction, événement et contextualisation, temps longs d'une histoire et urgences qui s'imposent à nous : c'est sur cette ligne de crête que le séminaire souhaiterait pouvoir se placer encore. Entre recherche et divulgation, discours et débat, aussi : c'est ainsi qu'il sera à nouveau demandé aux chercheurs qui interviennent d'exprimer leurs analyses avec clarté et simplicité, et qu'une heure de discussion sera ménagée après chaque intervention.

Les conférences se déroulent le mardi de 18h à 20h dans l'amphithéâtre de l'Université de Lyon.



JANVIER ET NOVEMBRE 2015

RÉFLÉCHIR APRÈS ...



1 | 15 décembre 2015 : Abdellali Hajjat (Université Paris-Ouest Nanterre)
ISLAMOPHOBIE ET ANTISÉMITISME

2 | 19 janvier 2016 : Makram Abbès (ENS de Lyon)
LE PROBLÈME DE LA GUERRE EN ISLAM

3 | 9 février 2016 : Yasmine Bouagga (CNRS)
RADICALISATION EN PRISON, DE QUOI PARLE-T-ON ?

4 | 1^{er} mars 2016 : Haoues Seniguer (Sciences Po Lyon)
LA VIOLENCE TOTALE DE DAECH

5 | 22 mars 2016 : Karine Roudier (Sciences Po Lyon)
LUTTE CONTRE LE TERRORISME, ÉTAT DE DROIT : QUELLE CONCILIATION ?

6 | 5 avril 2016 : Claude Gautier (ENS de Lyon)
LES ÉMOTIONS EN POLITIQUE

LES RÉSUMÉS DES CONFÉRENCES

L'essentiel de ces conférences a été pensé avant les attentats du 13 novembre 2015, mais les organisateurs signalent que ceux-ci seront bien évidemment pris en compte dans la réflexion des intervenants.

ABDELLALI HAJJAT, « ISLAMOPHOBIE ET ANTISÉMITISME »

Les tueries des 7, 8 et 9 janvier 2015 ont relancé le débat public autour des concepts et de la réalité de l'islamophobie et de l'antisémitisme : la violence politique à référence islamique serait la dernière illustration du « nouvel antisémitisme » des quartiers populaires et de la porosité entre antisémitisme et antisionisme ; les personnalités et associations ayant accusé *Charlie Hebdo* d'islamophobie seraient « complices » des frères Kouachi et d'Amedy Coulibaly ; selon Emmanuel Todd, les manifestations des 10 et 11 janvier auraient été majoritairement composées d'individus de classe moyenne, « catholiques zombies » et islamophobes, etc. Bref, face à l'émotion suscitée par les événements, une effarante confusion intellectuelle s'est généralisée dans l'espace public. Il est donc nécessaire de sortir du sens commun et de faire le point sur ces deux phénomènes sociaux que sont l'islamophobie et l'antisémitisme, en mettant en lumière leurs trajectoires historiques et leurs transformations récentes.

MAKRAM ABBÈS, « LE PROBLÈME DE LA GUERRE EN ISLAM »

2

Alors qu'à l'heure actuelle la guerre en Islam est abordée sous le prisme de la notion de « jihad » qui est souvent considérée comme un mélange de « guerre sainte » et de « terrorisme », la conférence vise à expliquer la manière dont la réflexion sur ce thème a été conduite depuis la naissance de l'islam au début du VII^e siècle, jusqu'aux évolutions récentes du XXI^e siècle. À travers de nombreux exemples tirés de l'histoire, de la théologie, du droit et de la littérature stratégique, la conférence montre que la guerre en Islam n'est pas une activité exclusivement et nécessairement investie par les dimensions du sacré et de la sainteté. La mise en évidence de ces éléments débouche sur une restitution de la richesse sémantique et de la teneur morale et politique du terme de « jihad » dont la signification a été confisquée depuis quelques décennies par les groupes armés se réclamant de la religion. Cela permet, parallèlement, de conduire des comparaisons avec les conceptions universelles qui ont approché la guerre selon les critères du réalisme politique ou qui l'ont ramenée à l'horizon de la morale comme c'est le cas dans la tradition occidentale de la guerre juste.

YASMINE BOUAGGA, « RADICALISATION EN PRISON, DE QUOI PARLE-T-ON ? »

3

Le parcours des auteurs d'attentats a conduit souvent à pointer la prison comme un lieu de radicalisation, un terrain favorable à l'endoctrinement idéologique et au passage à l'acte. La prison est certainement un lieu de vulnérabilité, et, historiquement, elle a joué un rôle important pour des mouvements armés subversifs, tels le FLN ou l'IRA. Toutefois, la désignation des processus de radicalisation tend souvent à pointer du doigt la religion. On s'efforcera, au contraire, de comprendre la diversité des rapports au religieux et aux institutions, pour dévoiler ce qui produit plus systématiquement en prison un sentiment d'injustice. Ainsi, la dérive religieuse islamiste n'est plus le problème originel mais le symptôme d'une surreprésentation, en prison, de personnes s'identifiant comme musulmanes et vivant leur incarcération comme une étape d'un parcours marqué par la discrimination. Ce constat sur le système pénal et ses effets sociaux est une prise de conscience nécessaire pour inventer de nouvelles solutions contre la violence.

HAOUES SENIGUER, « LA VIOLENCE TOTALE DE DAECH »

4

Les attentats extrêmement meurtriers survenus à Paris vendredi 13 novembre 2015 font suite, à quelques mois à peine d'intervalle, à ceux des 7 et 9 janvier 2015, avec néanmoins deux constantes et une nouveauté : d'une part, ils se sont déroulés essentiellement en région parisienne ; d'autre part, ceux-ci furent organisés tout ou partie par Daech (organisation de l'État islamique) ; enfin, des ceintures d'explosifs ont été actionnées. Qu'est-ce que cela peut-il bien signifier ? Par ailleurs, ces événements posent aussi la question du « terrorisme » ou de la violence totale sur le territoire national et des ramifications qui existent de façon de plus en plus marquée entre l'ici et l'ailleurs. Quelles explications peut-on formuler à cet égard ? Sur quels fondements idéologiques reposent les actions de terreur pratiquées par Daech ? Quelles réactions politiques et religieuses suscitent-elles aux plans national et international ? Ce sont ces interrogations que nous essaierons d'élucider et de discuter.

KARINE ROUDIER, « LUTTE CONTRE LE TERRORISME, ÉTAT DE DROIT : QUELLE CONCILIATION ? »

5

Les moyens que les États utilisent pour combattre le terrorisme ont connu une mutation, aussi soudaine que poussée, au cours de la décennie passée. Les attentats du 11 septembre 2001 ont en effet incité de nombreux États à s'engouffrer dans la brèche ouverte par les États-Unis, en choisissant de revoir les moyens de lutte contre le terrorisme dans des proportions et avec une rapidité qui ont interpellé quant à la sauvegarde des valeurs démocratiques.

Pourtant, les États ne cessent de perfectionner les moyens de lutte contre le terrorisme. Ce processus a ainsi contribué à l'avènement d'une politique sécuritaire « décomplexée » (pour reprendre les termes de Mireille Delmas-Marty) qui tend à assurer une sécurité totale alors que ce mythe semble incompatible avec l'État de droit. Les États doivent donc désormais faire face à une normalisation de l'urgence, c'est-à-dire un climat de tension, qui est devenu le quotidien et qui procède à une altération des régimes démocratiques à travers un « ordinaire » qui s'éloigne et un « exceptionnel » qui s'installe et qui, sans n'être jamais qualifié comme tel, devient le nouvel « ordinaire ».

Aussi, après Charlie, après Copenhague, après Tunis, et alors qu'il est affirmé que la menace terroriste n'a jamais été aussi élevée en France, comment concevoir aujourd'hui la lutte contre le terrorisme dans un État de droit ?

CLAUDE GAUTIER, « LES ÉMOTIONS EN POLITIQUE »

6

Au-delà d'une réaction aux événements de Charlie Hebdo, on a pu dire que les grandes manifestations des 10 et 11 janvier 2015 étaient l'expression symptomatique d'une crise de la croyance religieuse principalement portée par un anti-islamisme radical intolérant et destructeur. Si nous ne sommes pas en mesure de dire ce qu'a pu être un tel événement, il est sans doute possible de revenir sur une telle qualification pour montrer ce qu'elle a de réducteur et d'idéologique. Sous couvert de lecture « scientifique », d'objectivation « statistique » et « démographique », des sociologues comme E. Todd (Qui est Charlie?, Seuil 2015) ont proposé une interprétation fort discutée de ces événements. Il n'est pas sans intérêt de constater, une fois encore, que l'exigence de rationalisation, fort légitime au demeurant, qui soutient toute lecture objectivante de ces événements, fasse l'impasse sur la dimension affective de ces mobilisations, sans doute parce qu'il s'agit là d'un aspect du réel qui résiste à l'effort de réflexion. Nous voudrions partir de là pour tenter de poser, de manière moins univoque, la question du rapport entre émotions et mobilisation en politique

INFOS PRATIQUES :

Amphithéâtre de l'Université de Lyon, 90 rue Pasteur, 69 007 Lyon

Toutes les infos sur le 1^{er} cycle « Réfléchir après Charlie » :

www.ens-lyon.eu/actualites/reflechir-apres-charlie-259204.kjsp

Direct et podcast : <http://wikiradio.cnrs.fr>